

- 31

- ## II. HISTOIRE, GÉOGRAPHIE, ART, LITTÉRATURE

- 33

- 35

III. CULTURE EUROPÉENNE

51. Le 9 mai est consacré « jour de l'Europe ». Que commémore cette date ?
A. La naissance de Jean Monnet, artisan de la communauté européenne
B. La déclaration Schuman considérée comme l'acte de naissance de l'Union européenne
C. La date de ratification du traité de Maastricht
D. L'entrée en vigueur de l'euro
52. Dans quel pays de l'Europe de l'Est Ceausescu a imposé une dictature ?
A. La Pologne
B. La Roumanie
C. La Yougoslavie
D. L'Albanie
53. Dans lequel des secteurs suivants l'Union européenne n'a pas de compétence législative ?
A. L'environnement
B. La culture
C. L'agriculture
D. Les transports
54. La « Magna Carta » (la Grande Charte), de 1215, est le premier texte constitutionnel européen insistant sur l'idée de liberté civile. Dans quel pays a-t-il été établi ?
A. En France
B. En Hollande
C. En Angleterre
D. En Espagne
55. Quel type de régime a prévalu en Grèce jusqu'en 1975 ?
A. La dictature salazariste
B. Le régime des colonels
C. La dictature franquiste
D. Le régime communiste
56. Le Conseil de l'Europe, apparu en 1949, est la plus ancienne organisation politique du continent. Combien de pays regroupe-t-il ?
A. 46 pays
B. 25 pays
C. 12 pays
D. 6 pays
57. Dans quel pays peut-on se porter candidat aux élections législatives européennes ?
A. Dans le pays de sa résidence
B. Dans le pays de sa nationalité
C. Dans le pays de sa naissance
D. Dans le pays de ses parents
58. Dans quelle île d'Europe la Turquie est-elle intervenue militairement en 1974 ?
A. Malte
B. La Sardaigne
C. Chypre
D. Rhodes

- 39

- #### IV. ACTUALITÉ

- 40

- 41

- 43

A. Une OPA (offre publique d'achat) consiste à proposer aux actionnaires d'une société de racheter toutes leurs actions à un certain prix (en général supérieur au cours de la bourse)

C. Une OPA (opération publique d'amélioration) consiste à prendre le contrôle d'une société menacée de faillite en indemnisant les actionnaires

D. Une OPA (offre possible d'achat) consiste à annoncer aux actionnaires d'une société l'éventualité du rachat de leurs actions à un prix supérieur au cours de la bourse